

CONDITIONS D'ADOPTION

Attention ! Il s'agit d'un engagement pour de nombreuses années.

Au refuge, il y a des chiens et des chats de tout âge, petits et grands, croisés ou de race. Nous avons également de nombreux NACS.

Si vous vous êtes motivé pour l'adoption de l'un d'entre eux, contactez directement le refuge par mail (spadunkerque.adoption@yahoo.com) ou par téléphone au 03 28 61 12 00 (attention la ligne téléphonique est souvent saturée, ou le personnel occupé à une autre tâche). Si l'animal que vous envisagiez d'accueillir chez vous a été récemment adopté, n'oubliez pas de penser aux autres.

Les visites se passent uniquement sur RDV, si vous n'en avez pas pris, nous ne pourrions vous laisser entrer. Concernant les chiens, merci de consulter notre site internet et de prendre RDV pour un chien en particulier. Pour les chats, vous aurez accès à la chatterie au complet.

Nous avons décidé de continuer de fonctionner sur RDV pour de multiples raisons :

- Lors du RDV, nous avons du temps à vous consacrer, puisque votre venue est planifiée ; fini les files d'attente à l'accueil ou pour les rencontres avec les animaux. Auparavant, nous pouvions avoir plusieurs dizaines de personnes qui patientaient que l'on s'occupe d'eux ou s'impatientsaient devant les délais d'attente.
- Lors du RDV, les bénévoles ou les salariés ont la possibilité de vous accorder du temps lors d'échanges verbaux, lors des tests pendant les promenades ou dans les parcs de détente, etc...
- Certaines personnes nous faisaient sortir jusqu'à dix chiens dans une après-midi, pour tout compte fait n'en adopter aucun. Etaient-ils d'ailleurs prêts à adopter ?
- Les animaux sont beaucoup moins stressés, car il y a moins d'allées et venues de visiteurs (pas toujours dans l'optique d'adopter d'ailleurs). Nous avons à certains moments (vacances scolaires, le mercredi ou le samedi) les dizaines de personnes, de familles dans les couloirs dans le but de faire une visite « récréative ». Ces visites, de par les cris, les pleurs des enfants tétanisés par les aboiements des animaux, par ceux qui tapaient sur les grilles, de par un amoncellement de personnes devant les boxs des animaux stressaient de plus en plus les animaux ; ces derniers ne montraient donc pas leur meilleur visage (agressivité en box, protection des ressources, déprimés...). Le
- Le comportement en box et en extérieur sont deux choses totalement différentes.
- Toutes les semaines, en visite libre, nous avons des morsures de la part de certains chiens. Bien évidemment, malgré nos recommandations et les affiches de consignes, certains mettaient les doigts à travers des grilles. Combien malgré leur responsabilité engagée nous ont menés au commissariat... De même, plus il y a de personnes aux quatre coins du refuge, plus il est difficile pour nos bénévoles de gérer les chiens lors de la sortie de leur box.
- Puis enfin, malgré nos consignes strictes pour certains animaux ayant des intolérances alimentaires ; nous retrouvions n'importe quoi à manger dans les enclos des animaux (sucre, gâteaux en surnombre, pâtes, charcuterie, pain, restes de table). Les animaux tombaient malades...

POUR UNE ADOPTION, prévoyez du temps. Pour adopter un chat, nous vous remercions de venir avec une boîte de transport. Pour un chien, apportez laisse et collier (il est également possible d'acheter le tout au refuge).

Il est très important de pouvoir tester tranquillement l'animal, de voir son comportement, de prendre des renseignements sur lui avant de faire votre choix définitif. Il est demandé de venir avec la famille complète, ainsi que son ou ses chien(s) si vous en possédez d'autres. *

Pour établir le contrat d'adoption :

Documents à fournir pour une adoption :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone de moins de 3 mois)

L'adoption :

Avant de quitter le refuge, votre animal disposera d'une identification par tatouage ou puce électronique, bénéficiera d'une primo-vaccination, sera stérilisé et déparasité.

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous renseigner auprès du personnel du chenil.

**Un contrôle de l'adoption pourra ensuite être effectué
par les délégués-enquêteurs bénévoles du refuge.**

Modification des frais d'adoption depuis le 1er janvier 2020 :

Adoption chien adulte : 190 euros, identifié, primo vacciné (chppi et leptospirose), stérilisé avant l'adoption

Adoption chien de moins de 6 mois : 260 euros, identifié et primo vacciné (chppi et leptospirose) ; avec bon de prise en charge pour la stérilisation à faire vers l'âge de 6 mois.

Adoption chat : 95 euros identifié, primo vacciné, stérilisé et testé négatif au FELV (si le chat n'est pas encore stérilisé, il vous sera donné un bon pour effectuer l'opération chez notre vétérinaire).

Concernant, les animaux qui n'ont pas encore pu être stérilisés avant leur sortie, nous vous demanderons un chèque de caution de 250 euros (qui n'est pas encaissé). Le dernier est restitué après la stérilisation de l'animal.

Le tarif d'adoption des animaux âgés ou ayant de lourdes pathologies est différent, il est à voir directement avec l'accueil du refuge.